

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 5 juin 2026

Journée mondiale anti-contrefaçon : la Douane française reste mobilisée contre le trafic de faux produits et rappelle les dangers de la contrefaçon



À la veille de la coupe du monde de football 2026, et quelques jours seulement après la victoire du PSG en finale de la Ligue des champions, la Douane française a saisi plusieurs milliers de maillots de football contrefaisants. Le fameux maillot du Paris Saint-Germain « Back to Back » floqué de deux étoiles, le maillot de l'équipe de France, ces marchandises de fraudes, toutes en provenance de Chine, sont entrées sur le territoire national par le biais du fret postal.

Au lendemain de sa participation à la **Journée mondiale anti-contrefaçon** (JMAC), célébrée ce 4 juin, durant laquelle la Douane française est revenue sur le dispositif opérationnel inédit mis en place en février dernier à l'encontre de l'écosystème criminel du Marché du Soleil, la Douane française réaffirme son engagement dans la lutte contre ces trafics illicites qui portent atteinte à l'économie, aux titulaires de droits de propriété intellectuelle, mais aussi à la sécurité et à la santé des consommateurs.

Cette mobilisation trouve un écho particulier avec la saisie cette semaine par les douaniers de Chelles (Seine et Marne), de plus de 300 articles de sport contrefaisants : coupe du monde 2026 et PSG, dont certains arborent les 2 étoiles et la mention "Back to Back" (et non « Back 2 Back » comme inscrit sur le maillot officiel). Alors que les maillots officiels viennent à peine d'être mis en vente, cette nouvelle suit de quelques jours à peine celle de **2 300 maillots contrefaisants de l'équipe de France de football**. A chaque fois, ces prises ont été réalisées lors de contrôle de colis de e-commerce, les articles reproduisant frauduleusement les marques et logos des équipes nationales et équipementiers sportifs officiels.

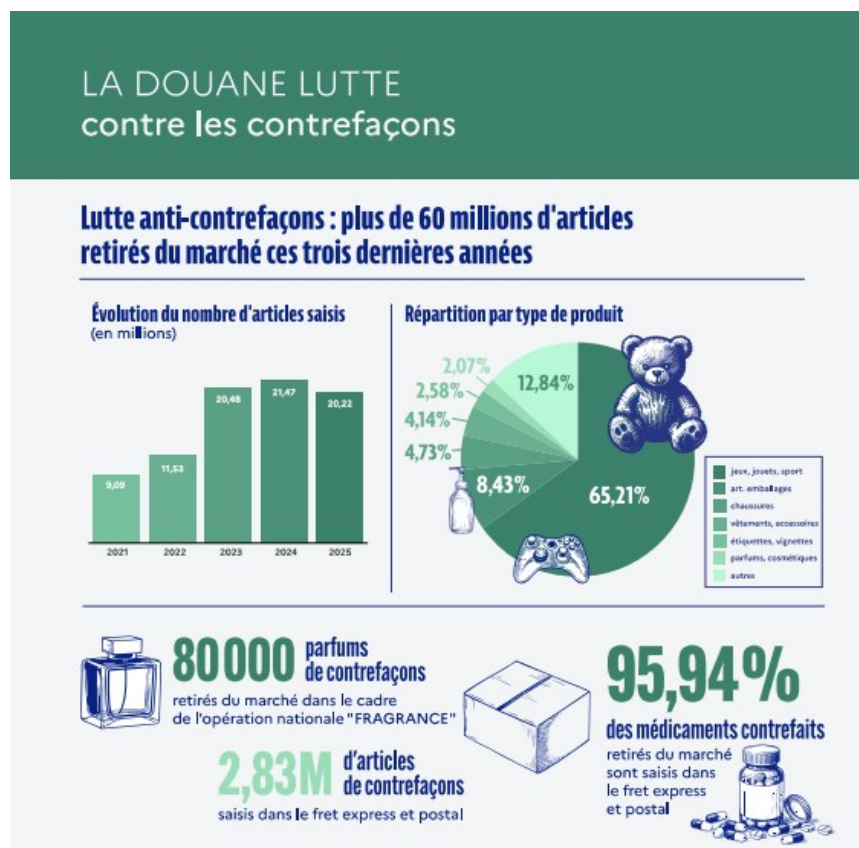
Au-delà du préjudice économique subi par les entreprises et les détenteurs de droits, la contrefaçon constitue un réel fléau. Elle alimente des réseaux criminels organisés, fragilise l'emploi et la compétitivité des entreprises, prive l'État de recettes fiscales et expose les consommateurs à des produits dont la qualité et la sécurité ne sont pas garanties.

À l'instar des **chaussures** et des **parfums**, les **articles de sport** figurent parmi les produits régulièrement ciblés par les contrefacteurs, notamment à l'approche d'événements majeurs et des périodes de forte demande. Derrière des prix attractifs se cachent souvent des produits de qualité médiocre et des circuits commerciaux opaques.

En première ligne dans la lutte contre ce trafic, la Douane française exerce une vigilance constante sur l'ensemble du territoire, dans les ports, aéroports, centres de fret, plateformes logistiques, axes routiers et sur le web. Grâce à leur expertise et à leur coopération avec les titulaires de droits, **les services douaniers détectent et retirent du marché des milliers de produits contrefaisants chaque année**.

En cette Journée mondiale anti-contrefaçon, la Douane invite les consommateurs à la vigilance lors de leurs achats, notamment sur internet et les réseaux sociaux terrain propice à certaines arnaques. Un prix anormalement bas, l'absence d'informations sur le vendeur ou encore une qualité d'impression médiocre constituent autant d'indices pouvant révéler une contrefaçon.

La lutte contre la contrefaçon est l'affaire de tous. En protégeant les consommateurs, les entreprises et l'économie, la Douane contribue à garantir un commerce légal. En 2025, la Douane française a retiré du marché plus de 20 millions d'articles de contrefaçon.



POUR ALLER PLUS LOIN

- Album photos générique contrefaçons : <https://flic.kr/s/aHsmVTTT2p>
- Album photos saisie maillots : <https://flic.kr/s/aHBqjCVGvS>
- Rush vidéo : <https://we.tl/t-45WC9qiYuMzQNhbo>
- Communiqué de presse : <https://www.douane.gouv.fr/sites/default/files/2026-06/04/CP-saisie-faux-maillots-cdm.pdf>
- Bilan douane contrefaçons 2025
- Site internet de l'UNIFAB

Visuels libres de droits sous réserve d'indiquer le crédit : **DOUANE FRANÇAISE**

Contact presse :

Service de presse de la douane : Tél 01 57 53 42 11 / 4318 / 4718 / 4714 / 4889
presse@douane.finances.gouv.fr